



Intervenant :  
**Jacques IGALENS**

Jour 3

### **AUDIT DE LA RSE**

La Responsabilité Sociale/Sociétale de l'Entreprise est désormais intégrée dans les politiques majeures des organisations. Souvent elle est très proche de la fonction « ressources humaines » car elle intègre un volet social et un volet sociétal (responsabilité de l'entreprise par rapport à la société civile, les « communautés » pour les anglo-saxons) vis-à-vis duquel le DRH possède une légitimité évidente.

A l'issue de la formation, les participants seront capables :

1. De restituer les obligations actuelles auxquelles sont soumises les organisations en matière de RSE dans l'évolution récente des normes (en particulier ISO 9001) et du cadre réglementaire
2. D'intégrer les risques spécifiques liés à la RSE : dans l'analyse des risques de l'entreprise, une partie importante de cet objectif sera consacré à l'analyse des risques liés à la chaîne des fournisseurs et des sous-traitants, notamment à partir de l'obligation de vigilance
3. De décomposer la RSE en éléments simples : et de construire pour chacun d'entre eux une fiche d'audit à partir de modèles fournis par l'animateur. Seront ainsi analysés les sous-thèmes suivants : formation, GPEC, éthique, recrutement, droits de l'homme, égalité professionnelle, dialogue social santé et sécurité, corruption, etc.
4. D'analyser une DPEF (déclaration de performance extra financière) pour y rechercher les éléments probants.
5. De planifier une mission d'audit de la RSE en fonction des particularités de l'organisation. Comme cela est évoqué au point 3, des fiches d'audit digitales seront remises aux participants. Un cas de réflexion portant sur l'audit des fournisseurs en Chine sera discuté en salle (cas Alpina).